

Le soutien du département

Le conseil général a signé hier une convention avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis, favorisant le maintien de médecins et d'infirmières dans le haut et le moyen pays

Le conseil général a signé hier une convention de soutien à la médecine de haut et moyen pays, en présence d'Eric Ciotti, président du conseil général, et de Frédérique Vidal, présidente de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Le département des Alpes-Maritimes, de par sa géographie, nécessite un engagement fort des pouvoirs publics. C'est ce que fait notamment le conseil général. Présente hier à la signature de convention, Tiphane Bouchez, une jeune chef de clinique, installée depuis 2012 à Roquestéron, en est la parfaite illustration. Son implantation a été possible grâce à un partenariat entre l'Université de Nice et le conseil général. Ce dernier prend en charge financière-



La signature de la convention, hier au conseil général des Alpes-Maritimes.

(Photos Franck Fernandes)

ment la partie universitaire du poste.

La jeune femme de 27 ans exerce en effet deux jours

et demi dans son cabinet de Roquestéron et deux jours et demi au sein du département de recherche en médecine

générale à la Faculté (lire par ailleurs). « Cette installation il y a un an illustre l'engagement fort du conseil

général pour garantir une même qualité de soins sur l'ensemble du territoire », a souligné Eric Ciotti.

Les médecins, pas toujours volontaires pour aller pratiquer dans l'arrière-pays, sont largement aidés par les pouvoirs publics.

Des médecins très soutenus

Le conseil général soutient ainsi sept postes de médecins « résidents » et trois postes d'infirmières « résidentes » sur Caille, Guillaumes, Roquestéron, Saint-Auban, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée et Villars-sur-Var. Leur salaire ? Ils touchent 3 700 euros d'indemnité de base. Une somme assortie de coefficients de majoration tenant compte de l'ancienneté et

des difficultés d'exercice (population, géographie, équipements locaux, charge de travail). Le département aura ainsi dépensé 115 330 euros pour la seule année 2013.

À cela il faut rajouter, depuis 2007, 113 826 euros de subventions départementales pour aider les professionnels de santé à s'installer dans le haut pays.

Un département également très engagé dans la télé-médecine, avec plus de 23 000 heures de formation dispensées à 550 personnes. Depuis 2006, 163 patients ont bénéficié d'une télé consultation.

Pour cette partie, primée par trois récompenses nationales, le département a mobilisé 1,4 million d'euros depuis 2006.

G.L.

Questions à Tiphane Bouchez, chef de clinique à Roquestéron

« Bientôt une maison de santé pluriprofessionnelle »

Depuis combien de temps êtes-vous installée à Roquestéron ?

En tant que chef de clinique de médecine générale à l'université depuis le 26 novembre 2012.

En quoi consiste un poste de chef de clinique dans l'arrière-pays ?

Être chef de clinique n'est pas défini par l'endroit où

l'on exerce. En fait, ce sont trois fonctions. Je suis médecin généraliste à Roquestéron, enseignante à l'université et chercheur junior en médecine générale à la faculté.

Qu'est-ce que votre présence apporte dans le haut pays ?

Déjà un poste de médecin généraliste à mi-temps ! Il

n'y avait plus de médecin à trente minutes autour de la commune de Roquestéron depuis plus de six mois. Je suis aussi vice-présidente de l'association « Santé + Estéron » présidée par le docteur Riegler, qui a été la porteuse du projet de la maison de santé pluriprofessionnelle de Roquestéron. Et on a eu la chance de voir notre

permis de construire signé par le préfet en novembre dernier. Elle va donc être construite bientôt.

À 27 ans, on a envie de s'installer dans le haut pays ?

Aujourd'hui je n'envisage pas de quitter Roquestéron, mais je n'envisage pas non plus de m'y installer à temps plein. Mon conjoint

est médecin généraliste, il n'est pas installé dans l'arrière-pays. Je continuerai d'y monter à mi-temps.

Difficile de trouver des jeunes médecins pour assurer l'exercice de la médecine dans l'arrière-pays ?

J'ai eu deux remplaçantes qui sont motivées. Mais il y a des freins. C'est en



développant l'exercice pluriprofessionnel, en ayant un secrétariat qu'on convaincra ces jeunes. Si on met tout en œuvre pour favoriser leur installation, ils ne sont pas plus obtus que leurs aînés.